



HAL
open science

“ Terre à l’horizon ! ” Horizons territoriaux et théories de la reconnaissance

Sarah Mekdjian

► **To cite this version:**

Sarah Mekdjian. “ Terre à l’horizon ! ” Horizons territoriaux et théories de la reconnaissance. CIST2011 - Fonder les sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire (CIST), Nov 2011, Paris, France. pp.329-332. hal-01353366

HAL Id: hal-01353366

<https://hal.science/hal-01353366>

Submitted on 11 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Terre à l'horizon ! ». Horizons territoriaux et théories de la reconnaissance

AUTEUR

Sarah MEKDJIAN, PACTE (France)

RÉSUMÉ

Cette communication interroge les liens entre l'expression d'un projet communautaire et les formes spatiales servant à matérialiser ce projet. La revendication d'un sujet collectif est souvent associée à une délimitation de l'espace. Les territoires identitaires ont été classiquement définis comme des espaces délimités et appropriés visant à stabiliser des identités. Nous proposons de relire ces formes de territorialisations collectives à partir des théories de la reconnaissance, formulées par Paul Ricoeur et Axel Honneth. Envisagées comme des horizons d'attente, des projets inachevés de quête d'estime sociale, les demandes de reconnaissance s'expriment dans les relations sociales. Ainsi, les territoires, à la différence d'espaces en propre, de « repli », sont des lieux à partir desquels il devient possible de situer une demande de reconnaissance. Leurs limites sont des lignes d'horizon, en permanence repoussées et en mouvement, tendues vers des projets de reconnaissance négociés dans les relations sociales. Les revendications collectives des minorités arméniennes à Los Angeles permettent d'envisager ces horizons territoriaux et leurs implications politiques et normatives.

ABSTRACT

This paper deals with the ways in which the claims to form a community structure social and material space. The affirmation of a community plan is often linked with spatial demarcations. According to a classical approach, identity territories are defined as delineated places, appropriated by communities in order to stabilize collective identities. We suggest to understand territorialization in relation with Ricoeur's and Honneth's theories of recognition. Defined as horizons to be reached, as quests for social esteem, the demands for recognition arise from social relationships. Demarcating a territory is not for withdrawing into oneself but for situating oneself to solicit the esteem of society. The boundaries of territories are horizon lines, which certainly shut off the space but are permanently pushed back and in motion, materializing recognition demands shaped by social relationships. This paper is based on the case study of the community claims and the territorial horizons of the Armenian minorities in Los Angeles.

MOTS CLÉS

Reconnaissance, horizon, territoire, minorité.

INTRODUCTION

Cette contribution vise à reconsidérer la conception de territoires identitaires, définis classiquement comme des espaces délimités et appropriés visant à stabiliser des identités. A partir des théories de la reconnaissance, notamment formulées par Paul Ricoeur (2004) et Axel Honneth (2000), nous proposons d'envisager les territoires comme des espaces à partir desquels il est possible de situer et d'adresser une demande de reconnaissance sociale. La reconnaissance, qui s'exprime dans des relations sociales dialogiques, est un horizon d'attente vers lequel les ensembles

collectifs tendent en permanence. Les limites territoriales sont ainsi pensées sur le mode des lignes d'horizon : elles structurent l'espace, le différencient tout en étant repoussées et modifiées.

1. TERRITOIRE IDENTITAIRE ET ESPACE « EN PROPRE »

Nous interrogeons ici les liens entre l'expression d'un projet communautaire - revendiqué par des individus en situation minoritaire- et les formes spatiales servant à matérialiser ce projet. Ce thème parcourt la géographie et la sociologie urbaine, notamment depuis les travaux des premiers sociologues de la tradition de Chicago. Si le terme de territoire ne peut être transposé du français à l'anglais, une conception identitaire de l'espace, en lien avec les travaux de Park et Burgess et associée en français au territoire, est à distinguer.

La notion de territoire est héritée d'une conception éthologique ; le modèle animal et végétal dans l'écologie humaine décrit une spatialité circonscrite servant généralement un mode de vie grégaire (Park, Burgess, McKenzie, 1967 [1925]). Selon l'analogie naturaliste, utilisée de manière implicite, les immigrants créeraient les conditions d'une vie collective en construisant un territoire pour, non pas *se reproduire* comme les animaux dont les territoires servent souvent à cette fonction, mais *reproduire* des liens perdus pendant l'exil. L'identité, dans cette approche, désigne un ensemble de caractéristiques collectives à transmettre, à reproduire, en recréant un espace médiateur, un territoire, comme base de continuité. Les analyses de Robert Park, Ernest Burgess et William Thomas se fondent sur la métaphore des « villages transplantés » et sur une conception de la communauté [*community*], proche de la notion française de territoire. La communauté, définie à la fois par un groupe urbain et par l'espace qu'elle occupe, est pensée dans le cadre d'une écologie humaine qui la décrit en termes organiques. Les lieux de refondation des liens collectifs ont pour condition et pour caractéristique d'être des espaces continus en réponse à la rupture et à la discontinuité de l'exil. Le terme d'enclave, utilisé fréquemment en anglais, se rapproche de la définition classique du territoire identitaire. Substantif formé à partir d'« *inclavare* » qui en latin signifie être enfermé, l'enclave s'inscrit dans un triptyque classique territoire-communauté-identité¹. Territoire clos, fermé sur lui-même, l'enclave est liée à une conception de la communauté, qui, à l'instar de la famille, serait le premier lieu de socialisation des individus. La communauté immigrée utiliserait des projections identitaires comme outils d'appropriation. L'étude des espaces revendiqués collectivement par les minorités arméniennes de l'agglomération de Los Angeles permet d'engager une réflexion critique sur le projet communautaire et ses formes de matérialisation spatiale.

2. HORIZONS TERRITORIAUX ET DEMANDES DE RECONNAISSANCE SOCIALE

Les revendications collectives des immigrants arméniens à Los Angeles, notamment des représentants d'organisations politiques, s'expriment par l'affirmation d'un droit à la reconnaissance (Hovanessian, 2004), rendu visible par l'aménagement de différents espaces urbains dans l'agglomération.

La demande de reconnaissance du génocide arménien, dénié par les gouvernements turcs et américains à ce jour, est matérialisée par plusieurs mémoriaux érigés à travers la ville. Par ailleurs, la revendication d'être reconnu comme « minorité » dans un contexte urbain et politique « multiculturaliste » s'est traduit en 2001 par la délimitation et la dénomination du quartier de Little Armenia au nord-ouest du *down town* de Los Angeles. Les choix de mise en scène des mémoriaux, les limites spatiales et le

1 Ce triptyque fait référence au triptyque "territoire-communauté-mémoire" défini par Christine Chivallon (2004, p. 25) au sujet de la diaspora noire.

paysage urbain de Little Armenia, sont l'objet de nombreux débats et conflits, ne parvenant jamais tout à fait à être fixés ou stabilisés (Mekdjian, 2009). Ainsi, plutôt que de penser le projet communautaire en termes identitaires et racinaires, fondés sur des territoires délimités, nous faisons l'hypothèse d'un projet communautaire comme projet de reconnaissance, matérialisé par des lignes d'horizon. Les limites territoriales, plutôt que des clôtures, symbolisent des horizons d'attente tendus vers une lutte pour la reconnaissance. Si l'horizon structure le champ de vision et participe à clore le paysage, il est également en permanence repoussé et inatteignable, la reconnaissance étant un horizon d'attente toujours reconduit et reformulé selon les termes des relations sociales en jeu. Le thème de la reconnaissance, mis en commun, fonde une communauté en creux, qui reste à construire. Paul Ricoeur (2004) montre comment la notion de reconnaissance permet de comprendre les liens entre discours individuels, représentations collectives. Paul Ricoeur fonde son travail sur la reconnaissance mutuelle à partir de la phénoménologie de Hegel, qui théorise le rapport de soi à l'autre que soi, de l'ego à l'alter ego. C'est également dans la philosophie hégélienne que l'expression de la lutte pour la reconnaissance apparaît. Pour Hegel, la lutte pour la reconnaissance est une quête de la reconnaissance de soi par les autres. C'est principalement à partir des réappropriations de la théorie hégélienne par Axel Honneth (2000) et Charles Taylor (1999) qu'a été pensée une éthique de la reconnaissance, appliquée notamment aux « minorités culturelles », selon leurs termes. Les territorialisations permettent ainsi de distinguer des espaces à partir desquels il est possible de formuler une demande de reconnaissance sociale. En tendant vers un projet collectif de reconnaissance, le territoire a une fonction politique.

3. LES TERRITOIRES DE LA RECONNAISSANCE, DES ESPACES POLITIQUES

Les théories contemporaines de la reconnaissance, principalement les travaux d'Axel Honneth, se pensent dans le cadre d'une éthique. Les revendications de reconnaissance sont les conditions de réalisation d'individus autonomes qui formeraient ainsi une société juste, « chacun devrait pouvoir devenir ce qu'il souhaite être sans avoir à en passer par l'expérience douloureuse du mépris ou du déni de reconnaissance », explique Axel Honneth (2006). L'individu est pris dans trois sphères nécessaires de reconnaissance ; la première est la sphère de l'amour qui touche aux liens affectifs unissant une personne à un groupe restreint. La deuxième sphère est juridico-politique : c'est parce qu'un individu est reconnu comme un sujet universel, porteur de droits et de devoirs, qu'il peut comprendre ses actes comme une manifestation de sa propre autonomie. Enfin, la dernière sphère relève de l'estime sociale, c'est-à-dire la reconnaissance des « capacités concrètes ou de certaines valeurs dérivant de l'identité culturelle » des individus. La reconnaissance est ainsi un modèle éthique de réalisation de soi. Dans une perspective collective, la théorie de la reconnaissance formulée par Axel Honneth demande à être politisée (Deranty, Renault, 2007). Dans la lutte pour la reconnaissance d'un sujet collectif arménien à Los Angeles, un rapport politique totalisant est en jeu : il vise à réduire la multiplicité des individus vers un projet communautaire unitaire. Dans les discours revendiquant la reconnaissance du génocide arménien, les appels par les représentants politiques arméniens à l'unité de la communauté (« *United we stand, united we demand [the recognition of the Armenian Genocide]* », scandent plusieurs organisations politiques lors de manifestations) ont pour référence l'idéal d'une communauté organique et essentialisée. Les territoires, comme Little Armenia, sont utilisés pour adresser ces appels unitaires, qui réifient et réduisent la diversité des relations sociales en jeu entre les individus.

Ainsi, si les territoires ne sont jamais des espaces en propre, reflétant l'organisation de communautés organiques, ils oscillent entre des lieux à partir desquels se réaliser en relation avec les autres, des lieux ouverts à la relation, et des lieux normatifs de tentatives de réduction des multiplicités individuelles. La notion de reconnaissance, horizon social à atteindre, permet d'envisager ce paradoxe éthique et politique.

REFERENCES

- Chivallon C., 2004, *La diaspora noire des Amériques, Expériences et théories à partir de la Caraïbe, Espaces et milieux*, Paris, CNRS éditions, 258 p.
- Deranty J-P, Renault E., 2007, « Politicizing Honneth's ethics of recognition », *Thesis Eleven*, n°88, pp. 92–111
- Honneth A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Le Cerf, 233 p.
- Honneth A., 2006, « « Sans la reconnaissance, l'individu ne peut se penser en sujet de sa propre vie », entretien avec Alexandra Laignel-Lavastine, *Philosophie Magazine*, n°5
- Hovanessian M., 2004, « Le religieux et la reconnaissance. Formes symboliques et politiques au sein de la diaspora arménienne », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°96, pp. 125-135
- Mekdjian S., 2009, *De l'enclave au kaléidoscope urbain. Los Angeles au prisme de l'immigration arménienne*, Nanterre, Thèse de doctorat, 358 p.
- Park R. E., Burgess E. W., McKenzie D. R., 1967 [1925], *The City*, Chicago, London, University of Chicago Press, 239 p.
- Ricoeur P., 2004, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 387 p.
- Taylor C., 2009, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 144 p.

AUTEUR

Sarah Mekdjian
UMR PACTE
Université de Grenoble, UPMF
sarah.mekdjian@upmf-grenoble.fr